

COMITÉ CONFÉDÉRAL SUR LES RELATIONS INTERCULTURELLES

RAPPORT 2017-2020

Pendant que le vieillissement de la population affecte le Québec et plusieurs autres régions du monde, ailleurs, bien des peuples luttent contre le chômage et la pauvreté de diverses manières, notamment par l'immigration vers des pays étrangers. Entretemps, les citoyennes et les citoyens tentent de comprendre la transformation de leur société ainsi que de leurs milieux de travail et de vie, et de s'y adapter.



NOTE CONCERNANT LA COVID-19

Les rapports des comités fédéraux ont été produits en mars 2020 en prévision du congrès qui devait avoir lieu au mois de mai de la même année. Ces rapports tenaient compte des actions des comités qui devaient se dérouler du mois de mars au mois de mai 2020. Veuillez prendre note que lesdits rapports n'ont pas été modifiés et que la période allant de mai 2020 à janvier 2021 sera couverte dans les prochains rapports présentés au 67^e Congrès de la CSN.

Les gouvernements libéral et caquiste ont entrepris une réforme en profondeur de la politique québécoise sur l'immigration, devenue essentiellement axée sur les besoins des employeurs. Or, la CSN et ses membres sont préoccupés par les enjeux de main-d'œuvre, certes, mais aussi par les dimensions de l'immigration liées à l'intégration au marché du travail, à l'inclusion sociale et au respect des droits de la personne.

Ces préoccupations ne sont pas nouvelles dans l'histoire de notre mouvement. Déjà, au début des années cinquante, la CSN accueillait 6000 immigrantes et immigrants qui fuyaient les guerres et s'ingéniait à les aider à trouver du travail, à se syndiquer, à s'intégrer (*Le Travail*, décembre 1952).

Depuis cette époque, nos milieux de travail accueillent toujours plus de personnes immigrantes, mais comptent aussi beaucoup de personnes nées au Québec qui sont « racisées! ».

En effet, ces Québécoises et Québécois issus de l'immigration depuis deux, trois ou même quatre générations, sont aussi toujours plus nombreux dans nos syndicats. Pourtant, on continue souvent à les considérer comme des « immigrants » ou comme membres des minorités « visibles », une façon indirecte de reconnaître que ces personnes peuvent faire l'objet de racisme ou de discrimination raciale. Alors que le profil de nos adhérents change et continuera de changer dans les prochaines années, il est crucial que les syndicats en sachent plus sur les réalités immigrantes et immigrants au travail.

Le comité présente ici les résultats de son plan de travail 2017-2020.

Au cours du dernier mandat, le comité a intensifié ses travaux en vue de mieux soutenir l'action syndicale en matière d'intégration socioprofessionnelle, d'inclusion syndicale et de lutte contre la discrimination.

Ces travaux se sont déroulés autour de cinq grands axes : éducation syndicale, rôle de nos syndicats, rôle des employeurs, politiques gouvernementales et information du grand public.



Éducation syndicale

En matière d'éducation syndicale, le comité a cherché à sensibiliser de différentes manières le mouvement CSN aux enjeux liés à l'immigration et à contrer la montée du racisme contre les minorités visibles et ethnoculturelles.

Formation et information

- **Blogues** du président Jacques Létourneau et de la vice-présidente Véronique De Sève sur les enjeux du racisme, de l'extrême droite et de l'immigration.
- **Midi-conférence** sur les politiques d'égalité en emploi avec Mme Marie-Thérèse Chicha, professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal et récipiendaire de nombreux prix.
- **Présentations sur l'immigration et les relations interculturelles** dans les instances de certaines fédérations (FC-CSN, FNC-CSN), conseils centraux (CCMM-CSN) et réseaux d'entraide (CCMM-CSN, APPA-CSN).
- **Présentation sur la représentation des minorités** dans les instances syndicales au conseil confédéral.
- **Collaboration** à l'organisation d'une journée de réflexion sur l'islamophobie dont l'idée a été lancée par le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN).
- **Collaboration** à l'organisation d'un midi-conférence avec l'historien Aly Ndiaye, alias Webster, sur l'apport des immigrantes et des immigrants à la société québécoise. Le CCMM-CSN était à l'origine de ce projet.

Action et communication

- **Soutien et explications** fournis lors d'événements tels que la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars).
- **Publication et diffusion** de la *Déclaration de la CSN contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie*, proposée par le comité confédéral sur les relations interculturelles et adoptée par le comité exécutif de la CSN.
- **Contributions et participation** à la Semaine d'actions contre le racisme tenue chaque année au Québec dans la semaine du 21 mars.

Rôle des syndicats

Dans le but d'améliorer nos services aux personnes issues de l'immigration et aux personnes racisées, le comité a voulu offrir des outils d'information et d'éducation aux syndicats, sensibiliser les comités exécutifs, les militantes et les militants ainsi que les autres comités sur le rôle des syndicats. Il voulait également susciter des candidatures de personnes issues des minorités ethnoculturelles aux postes syndicaux.

Outils d'information syndicale

- **La brochure CSN** sur l'immigration et les relations interculturelles *Des milieux de toutes les couleurs* a été remplacée par une nouvelle trousse d'information thématique et téléchargeable couvrant les cinq thèmes suivants : l'immigration et le marché du travail, l'intégration et l'inclusion sociale, la participation à la vie syndicale, la santé-sécurité au travail, et enfin, la discrimination et le droit à l'égalité.
- **Production de présentations** PowerPoint pour divers événements couvrant essentiellement les mêmes thématiques ou focalisant plus particulièrement sur l'un ou l'autre de ces aspects.
- **Création d'un répertoire** des responsables politiques dans les fédérations et les conseils centraux. Un partage d'outils et d'information par courriel se fait désormais sur une base régulière.

Sensibilisation des militantes et des militants au rôle des syndicats

- **Tenue d'un colloque sur la santé et la sécurité au travail** des personnes immigrantes, en collaboration avec le comité confédéral en santé et sécurité du travail. Présentations par des chercheurs qui se sont penchés sur le rôle de la maîtrise du français, de la communication et de la culture en matière de SST et par des représentantes et représentants syndicaux ayant pris des initiatives dans ce domaine.
- **Information incluse dans la trousse à l'intention des syndicats** sur la santé et la sécurité au travail des personnes immigrantes, sur la communication interculturelle, sur la francisation et sur la participation des personnes immigrantes à la vie syndicale.

Représentation des personnes immigrantes et de leurs enjeux

- **Promotion d'une meilleure représentativité** et prise en charge des enjeux des personnes immigrantes et racisées dans les instances syndicales, incluant les réseaux d'entraide.
- **Appui à l'initiative d'une recherche-action** sur les personnes immigrantes ou racisées et la vie syndicale, dans le cadre d'un projet de recherche avec l'UQAM qui a été mené en 2018-2019 avec l'aide des fédérations et du service de recherche et de condition féminine.
- **Présentation et discussion des résultats de la recherche au conseil confédéral.** La recherche a révélé que les comités exécutifs des syndicats ont la perception que leur syndicat compte plusieurs personnes immigrantes ou racisées parmi leurs membres et croient que ces personnes vivent peu ou pas de difficultés au travail. Pourtant, la recherche démontre aussi qu'il n'y a presque aucune personne immigrante ou racisée parmi les élu-es des comités exécutifs syndicaux.

Rôle des employeurs

Le comité souhaitait amener les employeurs à agir davantage en matière d'intégration des personnes immigrantes et des personnes racisées. Il a travaillé à faciliter la concertation des milieux de travail avec les groupes communautaires, les syndicats, les réseaux d'entraide et les autres comités CSN, ainsi qu'à promouvoir la francisation en milieu de travail.

Concertation des milieux de travail

- **Information** incluse dans la trousse à l'attention des syndicats au sujet du rôle des employeurs et des coordonnées des groupes communautaires dans les régions qui peuvent soutenir les milieux de travail en matière d'intégration des personnes immigrantes et de programmes de jumelage.
- **Sensibilisation** menée dans les réseaux d'entraide, les comités et les organisations du mouvement concernant l'importance des enjeux interculturels dans les milieux de travail et les relations de travail. Un appui du Service de recherche et de condition féminine a été donné à certaines fédérations dans ce sens.

Promotion de la francisation

- **Concertation** entre le comité et le réseau syndical pour la francisation dans le cadre du colloque sur la santé-sécurité au travail, qui a mis en lumière le risque que représente une mauvaise maîtrise de la langue de travail.
- **Insistance** sur les programmes de francisation en milieu de travail avec indemnisation de salaire lors des représentations faites par la CSN auprès des ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ainsi que dans la trousse à l'attention des syndicats.

Politiques gouvernementales

Le comité a suivi les modifications apportées aux politiques gouvernementales en ce qui concerne l'immigration. Il a également contribué aux échanges entourant les représentations faites par la CSN auprès du gouvernement lors des consultations publiques.

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

- **Suivis et échanges** concernant la réalisation d'une recherche intitulée *Portrait de l'intégration en emploi de personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources* à travers le Comité consultatif sur les personnes immigrantes (CCPI) de la CPMT.
- **Représentation** du comité sur les relations interculturelles et de la CSN par la conseillère syndicale au CCPI de la CPMT.

Consultations publiques gouvernementales

- **Diverses représentations** en faveur d'une commission d'enquête sur la discrimination systémique et le racisme n'ont finalement mené qu'à un forum de consultation.
- **Présentations, suivis et échanges** concernant certains projets de loi en matière d'immigration, qui ont fait l'objet de mémoires de la CSN.

Autres actions politiques

- **Collaboration** à la campagne pour l'accès aux services de garde pour les enfants des personnes en demande d'asile, pour ceux des travailleuses et des travailleurs immigrants temporaires et pour ceux de toute autre personne immigrante en attente de statut permanent.

Information du public

Enfin, le comité a également souhaité mieux faire connaître les positions de la CSN et contribuer à l'éducation du grand public à travers diverses collaborations.

Activités de sensibilisation

- **Organisation d'un atelier** sur la discrimination et le racisme sur le marché du travail au Festival des Solidarités
- **Participation** de la vice-présidente au panel *Égalité et équité sur le marché du travail : quels rôles devraient jouer les syndicats ?* organisé par l'École nationale d'administration publique.
- **Participation** de la conseillère syndicale à trois cours sur les syndicats et l'immigration à l'université Laval et à l'université Concordia.

Collaboration avec d'autres organismes

- **Participation aux activités** de la Semaine d'action contre le racisme du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI), de la Table de concertation sur le racisme systémique (TCRS), de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), de la Ligue des droits et libertés, d'Amnistie internationale, etc.

Perspectives

Poursuivre le travail selon quatre grands axes lors du prochain mandat.

Éducation syndicale

- **Continuer à sensibiliser** les dirigeants et les dirigeantes du mouvement CSN.
- **Orienter les organisations** qui veulent faire de la formation et les syndicats qui veulent faire de la sensibilisation.
- **Combattre la montée** de la droite et dénoncer le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie.
- **Promouvoir la participation** et la représentation des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle dans les comités exécutifs des syndicats et des organisations.

Rôle des syndicats

- **Continuer la consolidation** d'un réseau syndical à travers les conseils centraux de toutes les régions.
- **Organiser un événement** confédéral sur un enjeu majeur concernant les syndicats et les personnes immigrantes et racisées au travail.
- **Continuer à appuyer** les réseaux d'entraide désireux d'améliorer leur capacité d'écoute et d'action.
- **Appuyer les fédérations et les syndicats** désireux d'améliorer la prévention et la défense syndicale sur les enjeux de harcèlement racial.

Politiques gouvernementales

- **Faire connaître** les positions de la CSN au gouvernement du Québec.
- **Réagir** si des projets de loi ou des consultations publiques se présentent.
- **Appuyer** des campagnes ponctuelles, lorsque cela s'avère pertinent.

Information du grand public

- **Poursuivre notre participation** aux activités de la Semaine d'action contre le racisme, du CTI, de la TCRS, de la TCRI, de la Ligue des droits et libertés, d'Amnistie internationale, etc.

Conclusion

La Charte des droits et libertés de la personne exige que nous traitions chaque personne qui vit au Québec comme un Québécois ou une Québécoise à part entière, quelles que soient la couleur de sa peau, son origine ethnique ou nationale, sa religion ou sa langue. À la CSN, nous croyons que le droit à l'égalité est non seulement une obligation légale, mais aussi notre responsabilité à toutes et à tous. Nous sommes individuellement et collectivement responsables de bâtir et de préserver la société juste, égalitaire et solidaire que nous voulons. Pour y parvenir, les syndicats ont un rôle essentiel à jouer dans les milieux de travail.

1

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) : « La notion de groupe racisé fait ressortir le caractère socialement construit de l'idée de "race", dont on sait maintenant qu'elle ne repose sur aucun fondement scientifique crédible. Le participe passé "racisé" renvoie au fait que les prétendues "races" résultent d'un processus de catégorisation externe opérée par le groupe majoritaire.» Tiré du *Mémoire sur le document de consultation «Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination»*, (Cat. 2.120-1.28), 2006.

Membres du comité

ANDRÉE BERGERON

Syndicat des travailleuses et des travailleurs
du CIUSSS de la Capitale-Nationale–CSN

RAMA DIALLO

Trésorière, Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

KAI LEE

Syndicat des employé-es de soutien
de l'Université Concordia secteur technique–CSN

GISÈLE MPAKA

Syndicat des employées et employés
du Cégep du Vieux-Montréal–CSN

DENIS P. BEAUDIN

Président,
Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie–CSN

VÉRONIQUE DE SÈVE

Vice-présidente, CSN

MARIE-HÉLÈNE BONIN

Conseillère syndicale,
Service de recherche et de condition féminine de la CSN

MIREILLE BÉNARD

Adjointe, Comité exécutif de la CSN

A aussi été membre en cours de mandat :

PIERRE LEDUC

Syndicat national des produits chimiques de Valleyfield–CSN

csn.qc.ca

